

TRANSCRIPTION

Nom du projet :	DILIGENCE		
Identification Appel :	Date :	2009/04/14	
	Heure début:	16:27:47	
	Heure fin:	16:37:38	
	Durée :	00:09:48	
No. de conversation :	08-0469 [REDACTED] 02225		
Type :	Transcription <input checked="" type="checkbox"/>	Traduction <input type="checkbox"/>	
Langue(s) :	Français <input checked="" type="checkbox"/>	Anglais <input type="checkbox"/>	Autre(s) : _
Identification Personnes :	a) Guy GIONET (GG)		
	b) Mario TREMBLAY (MT)		
	c) Carole (CP)		
No de téléphones interceptés :	514 [REDACTED] -7190		
No téléphone entrant/ sortant :	Sortant		

Contenu de la conversation

1.	GG:	Allo.	00 :00 :09
2.	CP:	Guy?	
3.	GG:	Oui.	
4.	CP:	Ok, j'suis avec Mario là.	
5.	GG:	Oui.	
6.	MT:	Euh, en fait effectivement on va être extrêmement prudents là mais je savais que Lessard c'est pas les détails techniques qu'y l'intéressent. Lui là, ce qui veut attacher comme grelot-là, c'est la filière pression de Jean Lavallée, Denis Vincent. Moi, c'est ça qu'y faut que je dégonfle là, je veux pas un article demain là-dessus. Fa que je vais être prudent sur tous les aspects là de la Caisse Populaire mais c'est pas vers là qu'y s'en va.	
7.	GG:	Hum-hum.	00 :01 :00
8.	MT:	Y va s'en aller vers la pression de Jean Lavallée. Euh, moi là-dessus, euh j'avais tendance à répondre, pis là c'est pour ça que j'ai besoin de toi, y avait d'autres partenaires gouvernementaux, Investissements Québec était pas là-d'dans?	
9.	GG:	Oui, oui, bin enfin y avait euh, Investissements Québec. Moi à, à vrai dire, comme j'te dis, c'est, c'est un peu délicat de commencer à parler de, trop euh, dans le dossier, je le laisserais peut-être Louis, quitte à expliquer la, la, la problématique.	
10.	MT:	L'avocat c'est politique, c'est politique c't'affaire-là.	
11.	GG:	C'é ça, c'é ça.	
12.	MT:	Lessard, son article est prêt. Demain ce qu'y va sortir là c'est que Denis Vincent y fait, y, on a investi dans toutes ses patentes. Fa que moi y faut que j'essaie de dégonfler ça. Oui j'vais être prudent, je	

		parlerai pas du.	
13.	CP:	De la cause.	
14.	MT:	Mais y s'intéressera même pas à la cause Guy. Y va s'intéresser à savoir ça été quoi le rôle de Denis Vincent là-dedans.	
15.	GG:	Bin lui, y'était censé euh, être euh partenaire avec euh.	
16.	MT:	Gaudreau.	
17.	GG:	Laurent Gaudreau, pas avec nous.	
18.	MT:	Avec Gaudreau.	
19.	GG:	Ouais.	
20.	CP:	Pis ça, y avait tu d'autres partenaires financiers que le Fonds?	
21.	MT:	À part Investissements Québec, y avait qui?	
22.	GG:	Bin Desjardins.	
23.	CP:	Ok, Desjardins, Inves-	
24.	GG:	Évidemment, c'est pour ça qu'y sont, y a Investissements Québec euh, qu'y avait, qu'y avait des formes de garanties de prêts mais c'est Desjardins, c'est pour ça que le, les sommes étaient déposées là parce que eux avaient les prêts en.	00 :02 :00
25.	MT:	Donc effectivement et l'ensemble des partenaires se sont retirés si je comprends bien.	
26.	GG:	Non, c'est nous qui s'est fait, euh, ah non tu veux dire les partenaires financiers?	
27.	CP:	Oui.	
28.	GG:	Bin c'est parce que on, c'est l'équité, l'équité de base c'est les partenaires qu'y doivent le mettre, si y'a pus d'équité y a pus de projet.	
29.	MT:	Bin c'est ça donc y'a pus de projet actuellement là.	
30.	GG:	Bin nous, on, on le sait pas parce qu'on s'est fait flusher.	
31.	MT:	Et les partenaires d'équité?	
32.	GG:	Le projet n'appartient pas à nous, à appartient à Laurent Gaudreau, alors Laurent Gaudreau s'y nous flush c'est parce que y é tanné de nous autres, parce que y a trouvé d'autres partenaires, parce que y'a gagné au 6/49, on le sait pas là. Mais chose certaine, c'est pas un projet qui nous appartient, y nous ont demandé d'être partenaires en équité, on a rentré d'dans pis on s'est fait flusher, donc euh, on n'a pas eu le choix de r'tirer notre équité, je veux dire euh, on, quand tu fais r'tirer d'un projet, tu sors ton équité, c'est ce qu'on a fait, euh, sauf que, c't'espèce d'arnaque-là qu'y a essayé de faire, c'est sûr qui va sauter d'ssus, euh, Vincent mais Vincent, c'tait, c'tait le chum à, à Laurent Gaudreau, c'taient deux amis qu'y ont, qu'y avaient un, un projet ensemble.	00 :03 :00
33.	MT:	C'est ça, pis.	
34.	GG:	Donc, donc ça, ça va contre le, le discours au fait que euh on, on, on n'a pas continué même si c'était, si c'était pas à notre goût.	

- | | | | |
|-----|-----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 35. | MT: | Tout à fait. Pis les partenaires d'équité, y a nous et Gaudreau seulement han? | |
| 36. | GG: | Ouais. | |
| 37. | MT: | Y avait tu d'autres parte- | |
| 38. | GG: | Bin le groupe, le groupe qu'y, qu'y était, qu'y était le partenariat à être formé, c'est Laurent Gaudreau pis Denis Vincent, les deux, étaient, étaient dans même société, les deux mettaient de l'équité. | |
| 39. | MT: | C'est drôle han parce que moi dans l'information que j'avais ici c'était bon, partenaires HINON Inc. dont l'actionnaire majoritaire et seul administrateur est Laurent Gaudreau, Denis Vincent devait devenir. | |
| 40. | GG: | C'est ça. | |
| 41. | MT: | Devenir partenaire mais il le serait pas devenu. | |
| 42. | GG: | Non, parce que la société a jamais été formée. | |
| 43. | MT: | Donc, légalement y a pas de trace du lien Denis Vincent là-dedans? | |
| 44. | GG: | Euh, légalement, y'était pas attaché du tout. | 00 :04 :00 |
| 45. | MT: | Ah ok. | |
| 46. | GG: | Comme nous, nous non plus. La société, tout avait été mis sous écrou, pour que la rentabilité du projet soit prouvée, la rentabilité du projet a pas été prouvée, alors y ont dit, moi, Laurent Gaudreau, j'suis tanné de, de de faire de l'analyse, des études pour rentabiliser le projet, euh, je vous flush, parce que c'est, c'est son projet à lui, c'est pas le mien. Alors y m'a flushé, euh y a flushé tout le monde, incluant Denis Vincent, fa que y s'est retrouvé seul, propriétaire du projet. Est-ce que y'avait en arrière d'la tête de se trouver d'autres partenaires, on le sait pas, sauf que, quand on s'est fait flusher, tu ramasses tes billes pis tu t'en vas. | |
| 47. | MT: | Oui mais dans Pa, si tu vas dans le CIDREQ là, tu verras pas sous Partenaire Hinon. | |
| 48. | GG: | Non, non. | |
| 49. | MT: | Tu verras pas le nom de Denis Vincent à nulle part. | |
| 50. | GG: | Non. | |
| 51. | MT: | Donc, Denis Vincent a pas de lien légal avec Laurent Gaudreau, y devait devenir partenaire, il l'est pas devenu. | |
| 52. | GG: | Bin Laurent Gaudreau y doit parler, y doit utiliser beaucoup les journalistes pour aider dans son cas, y a essayé beaucoup de faire de la pression via les journalistes à Desjardins, à l'effet que Desjardins aurait arnaqué un pauvre épargnant. | 00 :05 :00 |
| 53. | MT: | Heille non, c'est ça, mais Denis Lessard lui, ce qui va l'intéresser ça va être, vous l'aviez, vous vouliez le faire parce que Denis Vincent. | |
| 54. | CP: | Parce que Jean Lavallée a fait des pressions. | |
| 55. | MT: | Ouais. | |
| 56. | GG: | Ah ok. | |
| 57. | CP: | Pour son chum Denis Vincent. | |

58. GG: Bin comment ça se fait qu'à ce moment-là, qu'on, on a arrêté le projet?
59. MT-CP: Bin.
60. MT: Pis quand, ah oui, ça j'aimerais ça savoir les dates qui peuvent être importantes pour nous aider dans ce, dans cet argument-là. Quand est-ce que toi t'as dit: "wo"?
61. GG: Ah bin là, j'suis pas au bureau, j'ai pas toutes ces dates-là, là.
62. MT: Ok, parce.
63. GG: Je vas l'avoir, je vas l'avoir euh, sans doute au bureau à kekpart, tu l'avais pas mis dans la petite fiche, non, vous l'avez pus la fiche en?
64. MT: Non je l'ai moi, je l'ai papier mais est-ce que c'est antérieur au départ de Jean Lavallée au mois de novembre au congrès, ou c'est postérieur d'après toi?
65. GG: Euh, c'est avant.
66. MT: Ah c'est avant parce que je voudrais pas nous.
67. GG: Bin avant, bin avant—
68. MT: Vu que Jean Lavallée est pu là en, vous le faites pu.
69. GG: Non, non, non, non, bin avant.
70. MT: Avant.
71. GG: Bin avant.
72. MT-CP: Ok.
73. MT: Donc, ça.
74. GG: Bin avant.
75. MT: En?
76. GG: Donc, c'est vraiment, ça prouve une chose, ça prouve effectivement que les buts sont analysés par leur importance, leur qualité d'investissement et puis r'garde euh, on s'était retiré parce que ça marchait pus.
77. CP: Ok, hum.
78. GG: Pis qu'est-ce qu'on fait, bin on prend les moyens légaux pour protéger nos actionnaires.
79. CP: Hum-hum.
80. MT: Si y m'pose la question par quelle filière c'te dossier là vous est entré.
81. GG: Bin Laurent Gaudreau.
82. MT: Mais lui, comment ça se fait qu'y est venu chez SOLIM? Y vous connaissait? Comment ça se fait qu'y est rentré chez SOLIM?
83. GG: Bin y'était partenaire avec euh, avec euh Denis Vincent.
84. MT: Bin non c'est ça que je veux pas, je veux pas en arriver là.
85. CP: Bin c'est ça qu'on veut pas dire Guy.
86. MT: Comment je f'rais?
87. GG: Bin là, là, vous pensez là deux secondes que, que Laurent Gaudreau

00 :06 :00

		va utiliser tout pour faire avancer un dossier que y sé que légalement y é, y é de plus en plus dans 'marde parce qu'y voit qu'y a pas de, tsé y a fait de la pression avec les journalistes pis Desjardins pour tenter de faire paniquer Desjardins pour qu'y remettent son 2 millions et demi.	00 :07 :00
88.	MT:	Point, c'est [inaudible].	
89.	GG:	Ça pas marché, pis, fa que c'est sûr que peu importe ce que tu vas dire, Laurent Gaudreau euh, va utiliser les journaux pour tenter de faire euh, euh, mauvaise presse pour faire de la pression pour qu'on négocie avec lui.	
90.	CP:	Ouais mais ça Guy, ok, on le sé mais y é t'arrivé comment ce dossier-là chez vous?	
91.	GG:	Bin oui mais écoutez, quand vous posez la question, vous répondez.	
92.	MT:	Non, non, mais, non mais moi je voudrais essayer.	
93.	GG:	Bin moi, c'est parce que Laurent y va jamais nous appuyer là-d'dans.	
94.	MT:	Lâche Laurent Gaudreau là.	
95.	CP:	C'est sa parole contre la nôtre.	
96.	GG:	Heille	
97.	MT:	Moi, j'pourrais-tu dire, écoutez Monsieur Gaudreau y a contacté SOLIM, y'a contacté SOLIM.	
98.	GG:	Bin oui, oui-oui, bin oui. C'est sûr.	
99.	MT:	Pas v'nu par Denis Vincent.	
100.	GG:	Sauf que oublie ça.	
101.	MT:	(coupure de la communication) pas comment ça se fait qui vous connaissait? Bin écoutez, SOLIM c'est connue, y a contacté SOLIM y a présenté le projet.	
102.	GG:	Bin, non seulement, non seulement que c'est connu, je pense qu'on est très, très présents à Québec, alors tout le monde parle de SOLIM. Donc, mais Laurent Gaudreau, oubliez ça, jamais y va dire ça.	
103.	MT:	Ah non, non, non.	00 :08 :00
104.	CP:	Non mais c'est pas grave, lui ce qu'y dit là.	
105.	GG:	Ok.	
106.	MT:	Moi je veux essayer de prouver à Denis Lessard que ce dossier-là y é clean.	
107.	CP:	C'est ça-	
108.	MT:	C'est pas, on l'a, pis comme on l'a pas fait pis qu'on l'a même décliné avant le départ de Jean Lavallée.	
109.	GG:	Ouais.	
110.	MT:	Là qu'on regarde vraiment les dossiers à leur mérite.	
111.	GG:	Bin c'est, c'est, le meilleur exemple c'est ça pis pourquoi que c'est légal, bin on veut protéger nos actionnaires.	
112.	MT:	Ouais, pis là, là y va, c'est beau bin.	
113.	CP:	Ouin.	

114.	MT:	J'pense que ça va être correct avec ça.	
115.	GG:	[REDACTED]	
116.	MT:	[REDACTED]	
117.	GG:	[REDACTED]	
118.	MT:	[REDACTED]	
119.	GG:	[REDACTED]	
120.	MT:	[REDACTED]	
121.	GG:	[REDACTED]	00 :09 :00
122.	CP:	[REDACTED]	
123.	GG:	[REDACTED]	
124.	CP:	[REDACTED]	
125.	MT:	[REDACTED]	
126.	GG:	[REDACTED]	
127.	MT:	[REDACTED]	
128.	GG:	[REDACTED]	
129.	MT:	[REDACTED]	
130.	CP:	Ok.	
131.	MT-CP:	C'est beau.	
132.	MT:	Guy, merci beaucoup en pis si le. [coupure de communication]	
133.	GG:	Ok.	
134.	MT:	T'appelle, bin tu répons pas.	
135.	CP:	Pas de commentaires.	
136.	GG:	C'est sûr (rires)	
137.	CP:	(rires) c'est beau.	
138.	MT-CP:	Bye, bye.	
139.	GG:	Bye-bye. [Fin]	00 :09 :46